

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 18 Août 2016 à 20h30 sous la présidence du Maire, Alain PIERRE afin de délibérer sur les points suivants :

Budget Principal – Transfert de crédit

Achat de matériels et outillages techniques

Dépenses imprévues - Chapitre 020 : - 17 000 €

Autres matériel et outillage technique - Article 2158 : + 17000 €

Avenant aux travaux routiers

Avenant N° 1 – Aménagement de trottoirs au Roulon par TRB SAINT-NABORD 18 587,50 € HT

Réalisation de travaux supplémentaires (fournitures et pose de caniveaux – création d'un mur de soutènement – fourniture et pose de galet pour finaliser l'aménagement du talus – création d'un escalier en béton afin d'assurer un accès sécurisé à l'habitation d'une propriété – fourniture d'un regard en béton – fourniture et pose d'un tampon hydraulique en remplacement de l'existant défectueux – reprise complète de la voirie du carrefour de la rue du Fort en enrobé dosé au 140 kg/m² afin d'assurer la pérennité de l'aménagement et la cohérence avec les travaux diligentés par le Conseil Départemental sur la RD51. Le montant total de ces travaux est de 188 025€ TTC subventionnés à hauteur de 31 500€ par le Conseil Départemental et de 10 000€ par les fonds parlementaires du Sénateur Daniel GREMILLET.

Avenant N° 1 – Programme de voirie 2015 – VC10 - STPI 16 254,20 € HT

Adaptation des quantités des devis estimatifs du marché.

Réalisation de travaux supplémentaires (Fourniture et mise en œuvre d'un enduit monocouche au bitume modifié dosé à 1,5 kg/m², gravillons 6/10 classe B2 sur la voie communale n° 10 – route de Naymont – sur une surface de 8 808 m²).

Le montant total de ces travaux est de 165 607€⁴⁴ subventionnés à hauteur de 27 300€ par le Conseil Départemental.

Concernant la rénovation de la chapelle de Thiéluze, un avenant de 3 857€⁹³ HT a été nécessaire afin de financer les travaux supplémentaires de rénovation de la charpente.

Le montant total de ces travaux est de 62 414€⁶⁶ TTC, subventionnés à hauteur de 10 405€ par le Conseil Régional, 10 925€ par le Conseil Départemental, 8 765€ par la Communauté d'Agglomération d'Epinal et plus de 9 000€ à ce jour grâce aux dons effectués par le biais de la Fondation du Patrimoine.

Les travaux de conservation et restauration des objets inscrits ou classés de la chapelle ont été effectués pour un montant total de 8724 € TTC subventionnés à hauteur de 1 664 €.

Admission en non-valeur

Extinction de créances d'une entreprise pour cause de liquidation judiciaire, d'un montant de 80 € concernant la publicité dans le Manuzien de 2013.

CAE – Répartition du fonds national de péréquation

Le conseil municipal a donné son accord pour la proposition de la Communauté d'Agglomération d'Epinal d'accorder la somme de 26 050€ à la commune d'Uzemain dans le cadre de la répartition du Fond National de Péréquation des ressources intercommunales et communales.

Informations diverses :

Installation de rideaux et volets électriques dans les salles de classe pour un montant de 9 346€⁸⁰ TTC. Ces travaux ont été réalisés sans avoir recours à l'emprunt.